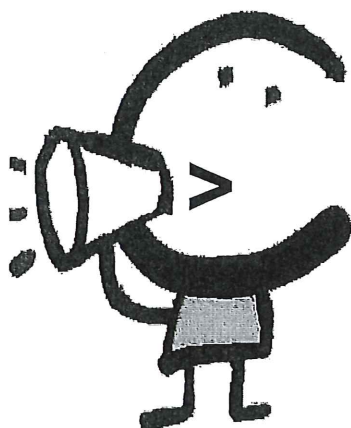


## NAO, c'est NO!

### ✓ Notre contexte :

- ✚ La Négociation Annuelle Obligatoire 2017 a été engagée à la demande de la délégation de la CFE-CGC.
- ✚ Seul le thème de la rémunération a été abordé: distribution de 1,88% annoncé, sans aucune négociation possible.



### ✓ Nos Propositions

- ✚ Analyser les salaires par catégorie et par fonction pour vérifier l'application des minima sociaux et la cohérence des évolutions de carrières
- ✚ Engager une véritable négociation sur la rémunération: montant, critères de répartition et date de mise en application.
- ✚ Allouer un budget afin de corriger rapidement les anomalies salariales.
- ✚ Mener une réflexion productive sur l'épargne salariale. Depuis 2007, nous proposons de négocier un nouvel accord d'intéressement
- ✚ Communiquer avant l'établissement du budget annuel de la société.

Magali Cicujano

Contact\_cfecgc@yahoo.fr

06 98 61 17 52